



Conseiller.ère qualité et gestion des Établissements et Services sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) - H/F

Référence : 26-1188

Titulaire et contractuel.le

TOULOUSE

A

✓ Catégorie : A

✓ Cadre Emploi : Attachés territoriaux

✓ Grade : Attaché territorial, Attaché territorial hors classe, Attaché territorial principal

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Le service Tarification et qualité des établissements met en oeuvre la politique du Conseil départemental en matière de structures d'accueil PA/PH, assure la tarification et le suivi administratif, budgétaire et financier des établissements et services, suit la qualité de la prise en charge des résidents et accompagne les gestionnaires dans leurs missions.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Le ou la titulaire du poste contribue à la définition et à la mise en oeuvre des moyens budgétaires attribués aux ESMS à travers la fixation des tarifs et la négociation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM). Il ou elle contrôle l'activité et le fonctionnement des structures afin d'améliorer la qualité de prise en charge des usagers et accompagne au quotidien les gestionnaires d'établissements et services.

Le poste s'inscrit dans une démarche de suivi stratégique et opérationnel des ESMS et implique des interactions régulières avec les gestionnaires, les services internes et les partenaires institutionnels.

MISSIONS ;

Suivi administratif, budgétaire et financier (70%)

- Assurer le suivi administratif des dossiers des structures ;
- Assurer le suivi budgétaire et financier des établissements et services (budget prévisionnel, compte administratif, états prévisionnels et réalisés des recettes et dépenses) et établir leur tarification ;
- Négocier et mettre en oeuvre le suivi des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens ;
- Participer à l'instruction et au traitement des projets de création, extension ou réhabilitation des structures ;
- Contribuer au suivi des situations étudiées lors des groupes opérationnels de synthèse organisés par la MDPH ;
- Représenter l'institution lors de rencontres partenariales.

Accompagnement et qualité (30%)

- Conseiller et accompagner les établissements et services pour améliorer la qualité de prise en charge des usagers ;
- Analyser les évaluations internes et externes et suivre la mise en oeuvre des plans d'action ;
- Effectuer les contrôles des établissements et services ;
- Instruire les événements indésirables, les plaintes et réclamations (maltraitance, sinistres, dysfonctionnements...);
- Participer à l'instruction des dossiers d'appel à projet et à des groupes de travail et de réflexion.

Profil recherché

Le ou la candidat-e recherché-e dispose d'une expérience significative dans le domaine du contrôle, de l'accompagnement ou de la gestion des établissements sociaux et médico-sociaux. Une formation de niveau Bac +3 minimum dans le domaine social, médico-social, administratif ou gestion est souhaitée.

Il ou elle maîtrise les procédures administratives, budgétaires et financières relatives aux ESMS et connaît les principes de suivi de la qualité des prestations. Il ou elle est à l'aise dans la conduite de contrôles et audits, ainsi que dans la rédaction de notes et rapports.

Le poste requiert des qualités d'analyse, de rigueur et de méthode, ainsi qu'un sens affirmé du service public. Le ou la candidat-e fait preuve de pédagogie, de confidentialité et de capacité à travailler en transversalité avec de nombreux interlocuteurs internes et externes. Il ou elle sait faire preuve d'autonomie et d'initiative, tout en s'inscrivant dans un travail collaboratif.

Pourquoi nous rejoindre ?

- **Des locaux idéalement situés** : Installés à proximité du Canal du Midi et du Jardin Japonais Compans-Caffarelli, nos locaux bénéficient d'un accès direct à la station de métro "Canal du Midi" et d'un parking souterrain gratuit.
- **Des services sur place** : Vous profitez d'une cafétéria et d'un restaurant administratif, offrant des espaces conviviaux. De plus, l'Hôtel du Département met à disposition une crèche exclusivement réservée aux enfants des agents, pour vous accompagner dans la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.
- **Prime semestrielle** : Une prime de 815 EUR net, calculée au prorata temporis, vous est versée en mai et en novembre.
- **Organisation du temps de travail** : Nous proposons des horaires flexibles, avec la possibilité de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en respectant le quota horaire journalier via un système de badgeage. Vous avez le choix entre trois formules hebdomadaires:
 - **35 heures** : 25 jours de congés
 - **37h30** : 40 jours de repos (25 jours de congés + 15 jours de RTT)
 - **39 heures** : 48 jours de repos (25 jours de congés + 23 jours de RTT)
- **Télétravail** : Une organisation en télétravail est envisageable sous condition et pour certain poste.
- **Avantages sociaux** : Vous pouvez adhérer à des contrats collectifs pour la santé et la prévoyance, négociés avec des partenaires de confiance : la **Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)** pour la santé et la **Mutuelle du Rempart** pour la prévoyance. Ces dispositifs permettent de prévenir les situations de précarité tout en favorisant le pouvoir d'achat grâce à des tarifs avantageux.
- **Aide à la mobilité** : Nous prenons en charge 75 % de votre abonnement aux transports en commun (métro, train, vélib, ...), dans la limite réglementaire de 99 EUR par mois.
- **Chèques-vacances** : Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier de chèques-vacances.

Poste à temps complet ouvert aux agents titulaires et/ou contractuels sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux.

Pourquoi nous rejoindre ? Vous évoluerez dans un environnement structuré, dynamique et situé à proximité immédiate du Canal du Midi, avec un accès facilité par les transports en commun et la mise à disposition d'un parking souterrain gratuit. Vous bénéficierez de services sur place tels qu'une cafétéria, un restaurant administratif et une crèche, permettant de concilier efficacement vie professionnelle et personnelle. L'organisation du temps de travail offre une amplitude large et des modalités souples. Le télétravail est possible selon les nécessités du service et vous percevrez une prime semestrielle, ainsi que des avantages tels que la participation aux transports en commun, les chèques-vacances et des contrats collectifs santé/prévoyance.

Processus de recrutement : Les candidatures, composées du CV, de la lettre de motivation et des pièces justificatives, doivent être déposées exclusivement en format PDF sur le site du Conseil Départemental, rubrique Recrutement. Les candidatures transmises par mail ou incomplètes ne pourront être étudiées.

Offre en ligne jusqu'au 26 juillet 2026 inclus.

Le jury de recrutement est actuellement programmé le à confirmer. Cette date est toutefois susceptible d'être modifiée.

Contact - Questions ? Sabrina GUENFOUD - sabrina.guenfoud@cd31.fr